

« Innovation territoriale & transitions »

Retour sur [TABLE RONDE]



17 novembre 2023 à Sciences Po Lyon

- ✓ *En quoi l'innovation territoriale est-elle intéressante pour la convergence des transitions ?*
- ✓ *Comment mieux l'intégrer dans les consultations et politiques publiques ?*

Une première rencontre pour poser des éléments d'analyses à partir de partage d'expériences



Avec l'analyse de 2 chercheurs

Romain Lajarge
Chaire territorialisation Université Grenoble Alpes



Geoffrey Volat
Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne



Organisée par un collectif de consultants



Contenu

Les participants	2
Quatre retours d'expérience présentés	2
Un hub de l'accélération de l'économie du vivant au service de la santé durable (Canada)	3
Le Club Climat du Grand Chambéry (73)	4
Un tiers-lieux à Sainte-Marie-d'Alloix (38).....	5
Une démarche sociale centrée usagers « Les référents parcours » en Drôme et Isère	6
Les 8 idées à retenir	7
Les quelques verbatim qui valent le détour	8
Et des mots clés pour parler le même langage	8
Ce que l'innovation territoriale pourrait bien nous révéler.....	9
Rapport d'étonnement.....	11
Le retour des participants	12
<i>Prochain rdv le vendredi 14 juin à Lyon</i>	<i>12</i>

Les participants

Les présents : Auduc Arnaud (Région Auvergne Rhône-Alpes), Caron Alice (Là, là ou là), Courret Laure (jeune diplômée Master Dvt Rural Lyon 2), Chevenez Isabelle (Intermède), Damon Sophie (Saint-Etienne Métropole), Greze Cérice et Egreteau Dany (Ocalia), Germain-Roussel Véronique Gomette, Mercier Georges (ADT Consult), Mottot Marien (PNR du Pilat), Pacini Vincent (La Clé proactive), Szabo Cédric (Amrf), Tainturier Thimothée (CAPI), Viot Fanny (ADEME).

Les organisateurs : Bournier Rachel, Delval Jean-Christophe, Ghewy Etienne, Micoud Anne et Pisot Anne (Consortium Consultants), Bruyas Frédérique et Maire Elodie (Développement et Humanisme), Pilloud Frédéric (IDterritoire), Lajarge Romain (Chaire Territorialisation), Sandulache Cornélia (Straté Nova), Volat Geoffrey (Centre d'Innovations Sociales) ;

Quatre retours d'expérience présentés avec les questions suivantes :

- Où se situe l'innovation dans ces expériences ?
- Quelles échelles et modalités d'organisation ?
- Quel-s rôle-s des politiques publiques ?



Un hub de l'accélération de l'économie du vivant au service de la santé durable (Canada)

par *Cornelia Sandulache de Straté Nova*

Le projet visait la **décontamination, le réaménagement et la mise à niveau de terrains** à l'intérieur d'une **ancienne carrière située en plein cœur d'une ville canadienne** - un territoire d'environ **370,000 m²**.

L'ambition de la Ville a été de faire du site un **véritable système d'innovation pour le bien-être** des citoyens, vocation choisie par les citoyens lors des consultations du dernier Programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville, à savoir : un **milieu de vie complet, inclusif et attrayant ET un quartier d'innovation durable**.

Les villes, déjà soumises à de profondes transformations socio-économiques, **sont aux premières loges de la crise climatique**. Face à ces défis titanesques, il leur incombe désormais **d'identifier des nouvelles voies de développement et des solutions concrètes** permettant de s'adapter à ces enjeux de manière durable. Les **12 principes de développement sain et optimal des écosystèmes d'innovation du Global Institute on Innovation Districts** ont été utilisés par le cabinet. Il s'est penché sur l'aspect systémique, en mettant l'accent sur la concentration des acteurs et de la R&D et l'importance de créer des lieux de convergence propices à l'innovation.

Ainsi, la vision de ce nouveau quartier intègre l'innovation à tous les niveaux. En misant sur les atouts locaux, le site se veut un **territoire « d'expérience » tant au niveau de la conception urbanistique, de la gestion environnementale et énergétique ou du développement technologique à forte valeur ajoutée pour les citoyens** pour une nouvelle urbanité.

Le succès à long terme exige une **APPROCHE COLLABORATIVE EN GOUVERNANCE**

Freins : clarification des opportunités, réalisme et harmonisation des axes thématiques à valider avant d'intégrer d'autres acteurs dans l'équation, **difficulté avec la structure de gouvernance partagée et la marge de manœuvre des partenariats public-privé, difficulté à valider le premier investissement de la Ville** (i.e. la construction du centre d'innovation collaborative comme point d'ancrage et bâtiment phare), **difficulté à valider le potentiel de rentabilité économique** du projet.

Constats : Il est important d'aller vers tous les acteurs du territoire afin de comprendre ce dont ils ont réellement besoin! C'est un exercice exigeant de mobiliser les acteurs économiques tout en gardant un certain pouvoir pour la ville sur son projet de territoire. Il peut, donc, être difficile de tenir sur le type de gouvernance auprès de la collectivité par crainte que le projet soit « pris par des intérêts particuliers » plutôt que de viser l'intérêt général. **Néanmoins, une bonne mobilisation territoriale permet l'émergence d'une vision forte à impact positif pour l'ensemble du territoire et de ses parties prenantes.**



Le Club Climat du Grand Chambéry (73) par *Géraldine Régnard de Consortium Consultants*

Déroulé de la méthode

Animation et accompagnement de ce club depuis juin 2022.

Fin 2019 : Lancement PCAET avec un des axes centré sur la « participation citoyenne ».

Printemps 2022 : organisation des temps de sensibilisation auprès du public avec des outils de type « Fresque du climat » etc. + Programmation d'une grande soirée, où chacun a pu s'exprimer sur des propositions sur 3 thèmes : **mobilité agile et durable / Energie pour demain / Renaturer l'espace** (283 propositions). 12 axes de travail émergent et guideront le travail de la première année du club.

Le Club Climat Citoyens est fondé en juin 2022. Il vise à permettre à des citoyens volontaires de proposer des actions concrètes autour des 3 grands thèmes précités en repartant des propositions faites au préalable lors des rencontres citoyennes. L'objectif est que la collectivité initiatrice et les consultants missionnés pour animer les temps forts du Club ne fassent pas à la place des citoyens engagés mais facilitent seulement leurs mises en action.

Ce que le Club Climat n'est pas : ce n'est pas une convention pour le climat, ce n'est pas un budget participatif, ce n'est pas un conseil de développement.

Il s'agit d' **une innovation politique et sociale en co construction** avec les citoyens, « *on décide ensemble* », afin de stimuler l'engagement et la coopération, en mettant en place des actions à court terme, avec des résultats qui seront visibles et mesurables.

Appui d'animateurs (avec fourniture d'outils à utiliser en autonomie).

Constat et suites

Enthousiasme de départ, qui s'est perdu dès la première rencontre. A quoi cela tient ? il a fallu, 1 an après, faire davantage de liens pour accompagner la mise en œuvre (suivi spécifique) et s'assurer de l'engagement des membres.

Relance du Club Climat pour une seconde année, en modifiant certains points : formaliser l'engagement des membres / améliorer l'interconnaissance entre les membres du club (permettre à l'ensemble des membres de se rencontrer) / mobiliser davantage d'experts thématiques (sur des éléments de mode de faire pour atteindre les objectifs à atteindre) – avec, en plus, un accompagnement à géométrie variable en fonction des groupes.

Conclusion :

Être agile et cultiver la culture de l'essai / changement nécessaire de la posture de la collectivité (moins verticale)/ Perception qu'il y a des valeurs partagées, des collaborations possibles entre institutions/citoyens.



Un tiers-lieux à Sainte-Marie-d'Alloix (38)

par Michel Basset maire et Frédéric Hesse de L'AvHangard

Création d'un Tiers Lieu (sur une commune de 500 habitants), entre Grenoble et Chambéry. Un projet, sur un territoire intercommunal très dynamique, mais dans une commune qui pourtant perd des habitants. Manque d'équipements, des infrastructures vieillissantes, un vieillissement assez marqué de la population, et de nombreux jeunes qui ont quitté le village alors qu'ils auraient souhaité rester.

Le Tiers Lieu, n'est pas une innovation, et ce qui est **innovant c'est qu'il s'inscrit dans une vision globale du territoire** (avec, en cours, la création d'un PLU). La nouvelle équipe a été élue en raison de l'inaction de l'équipe précédente. Chance ou malchance d'hériter d'un bâtiment en friche ? Quel potentiel ?

Construire ce projet : avec appui des associations et avec comme principe l'accueil de toutes les initiatives et le partage des idées. 3 espaces : Espace de Création numérique / Espace de travail et de formation / Espace de vie sociale et culturelle. Mise à disposition des locaux rénovés par la collectivité à une structure de gestion coopérative et in fine aux porteurs de projets..

Volonté d'accueillir toutes les initiatives d'usagers, grâce à l'impulsion de bénévoles (atelier graphique, fab lab, réparation vélo, organisation concert, transition alimentaire). Également, la dynamique locale se greffe sur des événements qui ont lieu à l'échelle du territoire, avec notamment un projet de créer un festival du film animalier. **L'innovation c'est de s'appuyer sur des partenaires locaux.**

Soutien et actions avec d'autres communes : Complémentarité, Diversité, Co Construction. Le périmètre d'adhésion va au-delà de la commune – partenariats nombreux de sensibilité différentes (GRENE/France Nature Environnement / Accorderie / PNR), d'opérationnalité (matériel fab Lab mise à disposition par La Dynamo de Chambéry, de compétences (associations culturelles Nextape, ...), institutionnels (CAF Isère, Département par le biais d'un appel à projets, ...), de soutien (Le Touvet, commune de proximité, qui s'engage à ne pas mettre en place un projet similaire), ...

Accompagnement à l'échelle régionale : Alter Incub structure d'incubation de projets de l'ESS, URSCOP et SCIC.

Modèle économique : faire la différence entre les activités à but lucratif et celles qui ne le sont pas et entre ce qui relève de l'investissement et du fonctionnement. Aujourd'hui, les conseillers municipaux ne sont pas les seuls à impulser, une association de préfiguration du Tiers-lieu a été créée et compte près de 140 adhérents. Le travail du Tiers Lieu s'appuie actuellement sur du bénévolat, un animateur serait un plus. En cours de réflexion : création d'une SCIC. C'est une course de fond.



Une démarche sociale centrée usagers « Les référents parcours » en Drôme et Isère

par *Frédérique Bruyas et Elodie Maire de Développement et Humanisme*

Co construire avec les usagers et les institutions du territoire pour avancer sur des sujets sociaux ;

Evolution du travail social : crise des années 1980, de plus en plus de besoins en accompagnement, avec en parallèle la décentralisation et un cloisonnement des domaines d'actions des acteurs sociaux. En 2013, il ressort des Etats Généraux du travail social, la nécessité de travailler de manière plus transversale et coordonnée auprès des bénéficiaires en favorisant leur participation.

Action du cabinet : faire travailler des travailleurs médicaux-sociaux pour co construire une nouvelle démarche et des outils adaptés aux besoins de décloisonner les actions des professionnels et de redonner du pouvoir d'agir aux personnes accompagnées.

Outil : rencontre partenariale entre l'utilisateur et des experts de leur domaine, en une seule fois : il n'y a plus de réunion sans que les personnes accompagnées ne soient présentes : **c'est l'utilisateur qui décide des thèmes qui seront abordés et qui donne le rythme des rencontres.**

Démarche : développement de la capacité d'agir.

L'innovation réside dans le fait de **co-construire des solutions AVEC les usagers**, en croisant les regards de professionnels d'horizons divers et d'usagers. La construction se fait à partir des priorités et de la "motivation" de l'usage, sans prérequis. Cette méthode permet de recréer des capacités d'agir et de débloquent des situations. L'utilisateur redevient acteur de son parcours. Processus qui permet de faire « du sur mesure » plutôt que d'orienter vers des solutions ou dispositifs existants pas forcément adaptés.

L'innovation vient du fait que **le professionnel n'est plus l'expert**, mais plutôt le « passeur » pour remettre l'utilisateur au centre. C'est un processus, c'est plus complexe (identifier ce qui pose souci) que de coller une solution toute faite. **L'innovation ici, c'est de renouveler la façon de poser le problème, de changer les pratiques habituelles, pour travailler à la résolution en équipe de problèmes liés à des besoins sociaux difficilement pris en compte.**

Les 8 idées à retenir¹

1 L'innovation, enjeu central pour traiter le problème de nos pratiques et de nos modes de vie qui explosent les limites planétaires, dans l'optique de réattérir dans ces limites planétaires.

2 L'Etat est dans une situation de déshérence, de survie. Affaïssement de la démocratie. Les politiques publiques cherchent surtout des innovations pour faire survivre leur système. **L'échelle territoriale**, l'échelle intermédiaire, qui se situe entre l'individu et le système, la forme territoriale peut devenir le nouveau modèle pour porter les innovations en faveur des transitions.

3 L'enjeu est moins l'innovation que la **mise en mouvement**, le changement, le pas de côté.

4 L'innovation politique et sociale centrée sur l'enjeu de **mettre le citoyen en posture de faire**.

5 La **mise en capacité d'agir** : A l'exemple de « L'AvHangard » qui apporte du matériel ou du soutien à des acteurs et associations, quel que soit leur projet, sans jugement, pour les laisser expérimenter et faire des erreurs.

6 **L'expertise de l'usage**, l'expertise informelle, remettre les usagers en pouvoir d'agir (exemple des « Référents Parcours »)

7 « Ce qui fait la **qualité de vie**, c'est la **meilleure relation avec autrui** » (Robert Waldinger - Étude Harvard Qualité de vie)²

8 La simplicité, la convivialité, l'interconnaissance et la confiance sont des **déterminants clés des dynamiques d'acteurs innovants**

¹ Les idées et verbatims à retenir par Dany Egroteau – Futur doctorant en lien avec la Chaire territorialisation

² Waldinger, Robert, Schulz, Marc. The Good Life: Lessons from the World's Longest Scientific Study of Happiness, Simon & Shuster, New York, 2023

Les quelques verbatim qui valent le détour

- « On a plus de charbon, on n'a plus de ressources, il faut qu'on innove » (Sophie Damon)
- « L'innovation est la mise en tension de l'utopie et du terrain... Tout ce qui relève de l'innovation est un chemin, un inconnu désirable. C'est le chemin qui est important, plus que le résultat. » (V. Pacini)
- « Je les pousse à commettre des erreurs, pour qu'ils apprennent vite, et qu'ils acceptent mieux les erreurs des autres. » (Frédéric Hesse)
- « Un con qui marche va plus loin qu'un intellectuel qui réfléchit » (V. Pacini)
- « Interrogez-vous sur l'effet de la moindre densité, et l'effet sur l'innovation » (Cédric Szabo)
- « On a besoin d'alliance entre les collectivités territoriales, les acteurs, les habitants pour réinventer le territoire par le bas, les nouvelles formes de territoire, pour que les gens reterritoralisent leurs attentes, pour faire réattérir leurs aspirations » (Romain Lajarge)

Et des mots clés pour parler le même langage

- **Participants**, plus que Partie prenantes,
- **Aspiration** plus que de demande sociale, besoin etc.
- **Innovation vs invention** : l'innovation doit répondre à un besoin
- **Innovation vs créativité** (cf. Rob Hopkins « notre QI créatif est en baisse constante depuis les années 80 »).
- **Atterrir** : utilisé dans un sens de territorialiser, dérouler sur le territoire
- **Et aussi l'innovation terminologique** ! Réinvention, rafraichissement, variation terminologique depuis les années 90. On est passé du « soutenable » à « eco-quelque chose », à « zéro quelque chose » (la ZAN est plus innovante parce que qu'on met « zéro » devant artificialisation).

Ce que l'innovation territoriale pourrait bien nous révéler

par Romain Lajarge Professeur d'Aménagement à l'école d'architecture de l'université Grenoble Alpes (ENSAG-UGA), responsable de la Chaire Territorialisation

Aujourd'hui, l'innovation est un mot valise avec lequel voyagent quelques petites utopies et beaucoup de grandes désillusions. Son abondant usage par les pratiques managériales, par la publicité ou par les politiques publiques d'inspirations libérales a éteint son sens profond. Pourtant son usage persistant dans le langage courant laisse la notion en partie valide. Les mondes du conseil, des consultants, experts et/ou chercheurs auraient donc tort de l'abandonner. Mais sans s'obliger à rafraichir grandement la chose pensée, alors la chose tue l'emportera. Or, il est difficile de se taire lorsque « innovation » et « territoire » sont accolés comme une évidence (IT). Car il s'agit alors d'une question politique sous tension.

Le premier bienfait des innovations s'avère être conceptuel et participerait à la re-problématisation par d'autres mots. Mais tout nouveau mot ne relève pas nécessairement de l'innovation : l'exemple du Donut pour alléger le mille-feuilles relève de ces pièges faussement gourmands. Oui, des formules innovantes sont nécessaires pour nourrir le débat intellectuel mais toutes les métaphores ne fonctionnent pas. Pourtant, le conseil aux collectivités serait bien inspiré de produire de la terminologie, des propositions conceptuelles et des néologismes à un rythme plus soutenu, puisque la recherche patine un peu, depuis quelques temps, à le faire.

Le second intérêt à ne pas lâcher le vocable relève de l'ambition de pister le paradoxe. Car si l'innovation est d'abord définie, dans son acception libérale, comme l'introduction, sur le marché, d'un produit ou d'un procédé nouveau afin de produire une marge accrue, alors l'innovation territoriale devrait tolérer l'avènement de nouveaux territoires. Or, l'État (qui reste le premier laudateur béat de la puissance prescriptive de l'IT) s'acharne à freiner toute forme intéressante de nouveaux territoires : quand il crée la décentralisation, il lui coupe les ailes fiscales deux décennies plus tard ; quand le législateur fixe la possibilité de l'expérimentation territoriale, le pouvoir réglementaire l'en empêche ; quand on invente l'idée métropolitaine, seules des naines naissent ; quand sont systématisés les appels à projet pour stimuler la concurrence générale entre les collectivités territoriales, en une seule décennie plus aucune région ne gagne ; quand tous les traités internationaux échouent à engager les transitions socio-écologiques, les territoires ne sont toujours pas reconnus comme la bonne échelle pour innover ; quand l'administration doit repenser l'artificialisation des sols, c'est un dispositif aussi mal ficelé que le ZAN qui advient. Bref, le terrible paradoxe est que ceux qui prônent l'IT, n'en font pas et ne sont probablement plus capables d'en faire. Le Roi est nu ; ne feignons plus de l'ignorer.

Puisqu'il s'agit, ici, de penser ce que l'IT pourrait devenir pour ressourcer le conseil aux collectivités territoriales, sans jamais faire fi de la tension que les territoires participent à régler dans la société, alors osons quelques pistes :

- Toutes les IT sont critiques par définition, c'est-à-dire qu'elles doivent formuler des basculements temporels et spatiaux ; des fins d'époque, des avant-après, donc pister des conservatismes en les reformulant au futur ; des territoires morts, des vieux espaces, des lieux récalcitrants donc inventer de nouvelles territorialités et notamment beaucoup plus d'extra-territorialités !
- Les IT seront probablement de plus en plus multiscalaires, elles se devront donc de réinventer de la continuité depuis l'échelle des individus (les usages nouveaux à servir) jusqu'aux nouveaux collectifs (dont les contours ne sont pas prédéfinis). Donc elles ne gagnent rien à entrer de force dans les vieilles mailles de l'État (vieilles car les mêmes depuis le traité de Westphalie de 1648).
- Les IT seront très certainement d'abord affaire d'inventeurs ordinaires, d'acteurs lambda et de personnes apparemment banales puisque les innovateurs labélisés ont déjà été charmés par le chant des sirènes et se sont déjà abîmés dans les vagues creuses de la StartUp Nation. Et quand on

écoute les nouveaux acteurs émergents, on entend une toute autre musique que celle de la compétitivité, de l'attractivité ou de l'excellence (BOUBA-OLGA & GROSSETTI).

- Les IT ne remplaceront pas les politiques publiques quand bien même celles-ci peinent de plus en plus à produire des effets génériques et systématiques. Le manque de financements récurrents, stables et prévisibles pour que les acteurs territoriaux puissent exercer leurs missions risque bien de se prolonger aussi longtemps que l'austérité budgétaire restera une vertu politique. Par contre, les IT pourraient appeler à des interventions plus spécifiques, plus transversales et plus ascendantes, en participant ainsi à une reterritorialisation plus systématique du service à rendre aux publics.

Il reste alors une question pour que l'IT parvienne à attraper quelques utopies utiles au dess(e)in d'un futur désirable : quelles causes doivent-elles servir ? Les approches anthropologiques plaident de plus en plus pour se tourner vers des choses concrètes (celles que Bruno LATOUR souhaitait voir atterrir). Quels besoins profonds les gens ont-ils pour habiter mieux, pour la qualité de leur vie, pour une habitabilité partagée, pour garder confiance en l'avenir, pour fabriquer du commun ? On ne saurait trop renvoyer les inventeurs de solutions valables pour le plus grand nombre (autre nom des innovateurs ?) vers cet enseignement récent (Robert WALDING (dir.)) sur ce qui fait la qualité de vie : c'est la bonne relation avec autrui, au vivant et à son voisin, à l'altérité et l'étranger, aux jeunes et moins jeunes. L'innovation territoriale ne sera-t-elle pas sociale, culturelle et relationnelle avant d'être productrice de plus-value, valorisable par un prix et résumable à un marché ?

Il s'avère de plus en plus nécessaire de décomplexer les collectivités territoriales et leurs agences, agents, ingénieries et systèmes politiques pour qu'ils se dotent d'outils innovants ou inventifs afin de reparler du bonheur d'être et d'interagir, des gens les uns avec les autres, plus encore que de l'envie d'avoir et tout autre ambition principalement économique. L'innovation territoriale devrait donc réclamer, à l'avenir, de nouvelles expertises et de nouveaux conseils.

Rapport d'étonnement

par Geoffrey Volat Directeur du Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne

Je note une confusion entre innovation et créativité. Le quotient créatif (QI créatif) a diminué depuis 1995. Une autre confusion existe entre l'innovation et la nouveauté, particulièrement dans le contexte territorial où le référentiel devrait être la co-construction démocratique et la rupture contextualisée.

Je note également **l'absence quasi totale, dans les discours, du contexte d'effondrement global et de l'explosion des limites planétaires.** Nous sommes actuellement dans une période de Grande Accélération, marquée par une croissance exponentielle de l'empreinte écologique de l'homme sur la planète qui ne peut être ignorée ni même atténuée dans notre appréhension de l'innovation sociale.

Je constate une relative **dépolitisation de l'innovation** (au sens large sociale et technologique), et j'insiste sur la nécessité de la repolitiser et soulevant des questions cruciales pour la démocratie. A cet égard, Cornelia souligne l'importance d'inclure toutes les parties prenantes dans ce processus en identifiant les tiers lieux d'innovation sociale comme des **espaces démocratiques de co-construction**. Je la rejoins.

J'ajoute un point de vigilance dans la perception de l'innovation dans **son sens néolibéral**, là où l'innovation technique est principalement mise au service du développement économique privé, procurant un avantage concurrentiel et des profits. Une approche repolitisée de l'innovation doit critiquer le contexte de concentration des richesses et d'accroissement des inégalités sociales et donc remettre en cause le modèle marchand qui régit l'innovation (technique particulièrement). A cet égard, je rejoins Cornelia lorsqu'elle indique que la **place de la recherche** doit être orientée vers les transitions et la sécurité des territoires plutôt que vers le profit privé.

Je souligne l'enjeu de décolonisation du vocabulaire employé : des termes comme gouvernance par exemple sont problématiques car issus du jargon managérial entrepreneurial. Idem pour les termes « demande », « besoins », « cibles » « com' » « marketing » etc. A cet égard, je rejoins Michel lorsqu'il suggère de remplacer le terme « demande sociale » par « aspiration sociale », soulignant ainsi un champ lexical idéaliste qui s'inscrit dans la dimension politique et symbolique des innovations sociales transformatrices.

J'insiste sur la relation entre innovation et résilience qui doit être renforcée. A cet égard, la théorie du donut³ qui met en avant l'importance du plancher social et des limites planétaires est intéressante. En outre, la notion **d'innovation / désinnovation** peut ici être soulevée, questionnant **ce à quoi on renonce** pour rester dans les limites planétaires.

Mention pour l'innovation sociale publique, où je souligne les freins liés à l'insécurité des élus et surtout des techniciens dans le partage de responsabilité et l'ouverture de la fabrique de la politique publique aux citoyens. A cet égard, je souligne que la transformation culturelle nécessaire passera par une « praxis instituante » c'est-à-dire la multiplication d'actions concrètes qui relient citoyens et collectivités locales dans les processus d'innovation publique.

Présentation de l'AMI Fanny VIOT - Référente Innovation territoriale : aller chercher de l'aspiration de manière lointaine / Innovation – ADEME souhaite accompagner des territoires : AMI (appel à manifestation d'Intérêt) pour accompagner des initiatives portées par des associations / collectivités, d'initiatives qui vont s'attaquer à des problématiques bien diagnostiquées, dans le sens de répondre aux enjeux écologiques. Va faire passer les éléments d'un AMI dès début 2024

³ La théorie du donut, développée par l'économiste Kate Raworth, propose un modèle économique qui vise à équilibrer les besoins humains fondamentaux tout en respectant les limites écologiques de la planète. L'objectif est de maintenir l'humanité dans la "zone du donut", où les besoins fondamentaux sont satisfaits sans dépasser les limites écologiques de la planète.

« L'innovation territoriale au service des enjeux de transition »

Production table ronde du 17 novembre à sciences Po à Lyon

1 MOT

à retenir de la journée

- Convivialité – y compris pour les prochains séminaires-
- Questionnant
- Transformation
- Intelligence collective et essai erreur
- Empowerment indiv – collectif
- Changement social
- Politique d'habitabilité?
- Interactions
- Du Bon Sens!
- Parcours
- Faire confiance
- Pouvoir d'agir
- Enthousiasme
- Plaisir d'échanger
- Relations

1 SUJET

problématique à creuser

- Le fédéralisme territorial « à la Romain »
- Le développement d'une approche (conseil + orientation)
- Comment animer la conflictualité (peu évoquée) dans les accompagnements?
- Alimenter les ressources et facteurs de l'innovation sociale
- Traiter plus le lien avec les collectivités
- Cultiver la qualité des relations
- Créer l'ANCT des territoires
- La mobilisation sur le temps long
- Lien au vivant
- Le pouvoir de l'utopie
- L'expérimentation – espaces test-
- Collaborations territoriales
- Méthode pour construire AAP / AMI de façon collaborative
- Ingénierie
- Personnalité juridique naturel rapport au vivant
- Dynamiques d'acteurs de l'innovation
- Multiplicité des approches

1 EXPERIENCE

à partager

- Tiers lieu productif Aristide Briand à St Priest
- Transition territoires de montagne
- Grand atlas des maires ruraux pour la transition (amfr.fr)
- Expérience Auze Cavron
- Les recherches actions participatives du CISCA
- Psychologie sociale
- Défi zéro carbone citoyen – 100 foyers, - 13% empreinte carbone – 20% déchets

Prochain rdv le vendredi 14 juin à Lyon

INNOVATION TERRITORIALE ET TRANSITIONS

SAVE THE DATE
Vendredi 14 Juin
en matinée, sur Lyon (lieu à préciser)

Venez échanger avec nous !

- Quels outils pour faciliter et accélérer la mise en œuvre de l'innovation en faveur des transitions?
- En quoi les AMI et Appels à Projets facilitent, favorisent-ils l'innovation ?

Avec la contribution de l'AMRF, de la Région AURA et d'autres intervenants (à confirmer).

Logos: Consortium CONSULTANTS, dh, iTerritoire, CHAIRE TERRITORIALISATION, CISCA